

DEPARTEMENT DU NORD
COMMUNE DE BONDUES



Extrait du Registre des Délibérations
Du Conseil Municipal

Le mardi 4 mai 2010 à 20 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Maire.

Date de la convocation : le 28 avril 2010 - Nombre de membres en exercice : 33

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, Mme Christiane DECANter, M. Pierre ZIMMERMANN, Mme Pierrette MAILLARD, M. Bernard JEAN-BAPTISTE, Mme Marguerite LEBLANC, M. Eric DESREUMAUX, Mme Anne-Catherine DERVILLE, M. Alain FAUVARQUE, Adjoint au Maire, M. Etienne LEFEBVRE, Mmes Jeannine DELOMBAERDE, Marie-Paule LEPERS, Danièle PETIT, Edith MINNE, M. Pierre BOURGOIS, Mme Marie-France TAILLEFER, MM. Claude LAMARCO, Xavier BASSELET, Stéphane DELANNOY, Didier DUPE, Mmes Béatrice TONNEAU, Nathalie HERBAUX, M. Alexandre MEZIERE, Mme Martine SOINNE, Melle Juliette KOWALSKI, M. Yves ROOSES, Mme Séverine BRUNEEL, M. Jean-Max LEFEBVRE

Absents excusés (ayant donné pouvoir) : M. Xavier RUYANT (à M. Eric DESREUMAUX), Mme Colette GRASER (à M. Didier DUPE), M. Dominique SERGENT (à M. Alexandre MEZIERE), M. Mario GONZALEZ (à Mme Séverine BRUNEEL)

Absent : M. Jean-Pierre LEMAI

N° 10-2-4

Intercommunalité

Lille Métropole Communauté Urbaine

Prise de la compétence
« en matière de soutien à
la recherche »

Avis du conseil municipal

Application de l'Art. 2 de la Loi
n° 82-213 du 2 Mars 1982 modifiée.
Le Maire de BONDUES certifie que
M. le Préfet,

a reçu la Présenté
Délibération le 6 mai 2010



P. DELEBARRE

Rapport de M. le Maire,

Lors de la séance du 11 décembre 2009, le Conseil de la Communauté Urbaine de Lille a adopté la délibération N°09 C 0740, décidant la prise de compétence en matière de soutien à la Recherche.

Cette délibération intervient à la suite de la décision de l'Etat d'inscrire le plan Campus Lille dans la liste des 12 sites nationaux concernés par cette vaste opération de rénovation immobilière. L'Etat offre ainsi une chance à nos étudiants, à notre Métropole et notre Région.

Cette prise de compétence permettra un meilleur accompagnement des Universités Lilloises dans la constitution d'un pôle scientifique métropolitain d'excellence et offrira à terme, par le rapprochement étroit avec le monde entrepreneurial, un rayonnement international à la future Université de Lille.

Aussi,

- Considérant la loi N°99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale,
- Considérant l'article L.5211-17 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le conseil municipal :

- approuve la prise de la compétence « en matière de soutien à la Recherche » à LMCU,
- acte que la prise de compétence sera effective dès la signature de l'arrêté préfectoral à intervenir.

Travaux préparatoires
CA du 20 avril 2010
Commission Générale du 27 avril 2010

Le Maire
Adhère à la proposition ci-dessus
Ainsi fait et délibéré en séance du Conseil
Certifié conforme
Le maire

Présents :	28
Pouvoirs :	4
Votants :	32
Abstentions :	6
(C. DECANter, A. FAUVARQUE, C. GRASER, D. PETIT, MF. TAILLEFER, D. DUPE)	
Exprimés :	26
Pour :	21
Contre :	5
(P. ZIMMERMANN, B. JEAN-BAPTISTE, E. MINNE, X. BASSELET, B. TONNEAU)	

